

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 647 244**
(à utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **89 05777**

⑤1 Int CI⁵ : G 09 B 11/04.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 26 avril 1989.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOP « Brevets » n° 47 du 23 novembre 1990.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *FRIEDRICH Jean-Marie.* — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Jean-Marie Friedrich.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Outil pédagogique destiné à l'apprentissage de l'écriture.

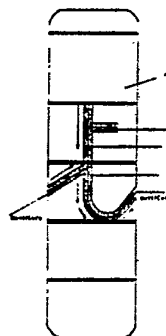
⑤7 L'invention est relative à un outil pédagogique destiné à
l'apprentissage de l'écriture des lettres et des chiffres.

Il est réalisé à partir de moules d'injection pour pièces en
matière plastique.

Le dispositif consiste en une série de plaques-support com-
portant au recto des rainures permettant le passage de l'index
de la main et munies d'un système anti-retour.

Des poils de brosse ou des lamelles flexibles injectés dans
la masse des plaques-support guident le doigt selon un sens
obligatoire.

Ce nouveau procédé est essentiellement destiné au milieu
scolaire, depuis la grande section de l'école maternelle jusqu'au
cours élémentaire 1, pour la pratique d'exercices graphomo-
teurs préalables à l'apprentissage systématique de l'écriture.



FR 2 647 244 - A1

D

"OUTIL PEDAGOGIQUE DESTINE A L'APPRENTISSAGE
DE L'ECRITURE"

La présente invention s'inscrit dans le domaine des outils pédagogiques réalisés en matière plastique rigide et utilisés pour l'apprentissage de l'écriture des lettres et des chiffres.

5 Les exercices picto-graphiques pratiqués jusqu'ici sont traditionnellement effectués sur des surfaces planes (papier, tableau etc...), à l'aide d'instruments scripteurs tels le pinceau ou le crayon. Lorsqu'il y a apprentissage systématique de l'écriture, on a habituellement tendance à demander à l'enfant
10 de suivre avec son doigt le chemin des lettres ou des chiffres représenté sur une feuille, selon le principe d'un parcours fléché. Le problème, en procédant de la sorte, est que le guidage est inexistant et que la perception tactile est quasi nulle.

Pour remédier à ces deux inconvénients, le dispositif, tel
15 que représenté sur l'unique figure ci-jointe, comporte une série de plaques-support en matière plastique rigide (1) et sur le recto desquelles sont représentés, au moyen de rainures (2), les tracés que l'on se propose d'étudier.

Selon une forme de réalisation préférentielle, on dispose-
20 ra tout au long des deux faces latérales à l'intérieur des rainures, des poils de brosse orientés de telle façon qu'ils interdisent tout retour en arrière de l'index de la main qui s'y déplace, vers un point de départ donné (3).

Selon une variante, les rainures peuvent être pourvues de
25 lamelles flexibles injectées dans la matière plastique, à la place des poils de brosse. Tout autre système anti-retour peut convenir, à condition qu'il ne risque pas de blesser l'index de la main se mouvant selon un sens conventionnel.

L'invention dont il s'agit et décrite suivant les disposi-
30 tions exposées ci-dessus, est également caractérisée par l'implantation, à certains endroits des deux faces latérales des rainures, de poils de brosse disposés perpendiculairement à l'axe du déplacement du doigt, afin d'autoriser un mouvement de va-et-vient lorsque la forme du tracé l'exige.

2.

En se rapportant à la figure unique, on peut distinguer, au fond des susdites rainures et en leur milieu, une saillie (4), épousant la forme des tracés et permettant à l'enfant de ressentir tactilement, par l'intermédiaire de son index, le trajet qu'il est en train d'effectuer.

Dans la forme de réalisation selon la figure (5 et 6), les différentes plaques-support sont emboîtables dans le sens de la longueur, de manière à pouvoir faire coïncider la fin de la rainure de telle lettre avec le début de la rainure de telle autre lettre (dessin "ouverture"), afin d'autoriser la liaison entre deux ou trois graphèmes, sans être obligé de lever le doigt.

Selon une deuxième variante, on peut envisager que l'index de la main déplace un curseur coulissant le long de la saillie (4) et qui prendrait appui sur des crans rigides disposés en dents de scie, à la place des poils de brosse ou des lamelles plastifiées.

Le dispositif peut être réalisé en matière plastique rigide, en une opération, pour chaque plaque-support, de moulage par injection.

Le même dispositif peut également être réalisé en bois, les poils de brosse étant alors rapportés au matériau.

Revendications

1. Outil pédagogique permettant d'aborder l'apprentissage de l'écriture des lettres et des chiffres, caractérisé en ce qu'il comporte une série de plaques-support en matière plastique rigide munies de rainures représentant des formes telles que des lettres, des chiffres ou mots, les dites rainures étant munies à l'intérieur d'un système anti-retour.
2. Outil pédagogique selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le système anti-retour est constitué de poils de brosse ou de lamelles flexibles.
3. Outil pédagogique selon la revendication 1 caractérisé en ce que les susdites rainures comportent en leur fond et au milieu, une saillie linéaire permettant d'identifier tactilement une forme donnée, telle que chiffres, lettres, mots ou graphismes préparatoires à l'écriture.
4. Outil pédagogique selon les revendications 1 et 3 caractérisé en ce qu'il peut être équipé d'un curseur coulissant le long de la saillie moulée au fond des rainures.

1/1

